

ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION(S)

Formulaire unique

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1 et 10
Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire.

Une [notice n° 51781#02](#) est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15059.do

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
☒ en numéraire (argent) ☐ en nature	☐ première demande ☒ renouvellement (ou poursuite)	☐ fonctionnement global ☒ projets(s)/action(s)	☐ annuelle ou ponctuelle ☒ pluriannuelle

À envoyer à l'une ou plusieurs (selon le cas) des autorités administratives suivantes (coordonnées <https://lannuaire.service-public.fr/>) :

- ☐ **État - Ministère**
Direction (ex : départementale -ou régionale- de la cohésion sociale, etc.)
- ☐ **Conseil régional**
Direction/Service
- ☒ **Conseil départemental**
Direction/Service Direction des solidarités / mission enfance famille
- ☒ **Commune ou Intercommunalité** Communauté de communes Albères Côte Vermeille Illiberis
Direction/Service Pôle Enfance Jeunesse
- ☒ **Établissement public** CAF DES PO
- ☒ **Autre (préciser)** MSA

1. Identification de l'association

1.1 Nom - Dénomination : ASSOCIATION PARENTHÈSE

Sigle de l'association : PAEJ Site web: www.parenthese66.com

1.2 Numéro Siret : 44114814500028

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : W662001185
(si vous ne disposez pas de ces numéros, voir la notice)

1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) : Date 11111111
Volume : 111 Folio : 111 Tribunal d'instance :

1.5 Adresse du siège social : 37 Boulevard Georges Clemenceau

Code postal : 66000 Commune : PERPIGNAN

Commune déléguée le cas échéant :

1.5.1 Adresse de gestion ou de correspondance (si différente) :

Code postal : Commune :

Commune déléguée le cas échéant :

1.6 Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts)

Nom : GRAELL Prénom : MATHIEU

Fonction : PRÉSIDENT

Téléphone : 0468350109 Courriel : contact@parenthese66.fr

1.7 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : GRAELL Prénom : Mathieu

Fonction : Président

Téléphone : 0609632622 Courriel : mathieu.graell@parenthese66.fr

2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s)? ☐ oui ☒ non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément :	attribué par	en date du :

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? ☐ oui ☒ non

Si oui, date de publication au Journal Officiel : 11111111

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? ☐ oui ☒ non

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)

Association Nationale des Points Accueil Ecoute Jeunes (ANPAEJ), Réseau ADO66, Maison des Adolescents de Perpignan, REAAP (CAF66)

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : non ☒ oui ☐ Si oui, lesquelles?

Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée : ☐

4. Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre de bénévoles : <i>Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée.</i>	6
Nombre de volontaires : <i>Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)</i>	
Nombre total de salariés :	6
dont nombre d'emplois aidés	
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	4 <i>• 14</i>
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	
Adhérents <i>Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association</i>	10

5. Budget¹ de l'association

Année 20~~25~~ ou exercice du 01/01/25..... au 31/12/25.....

Budget supplémentaire -
demande pluriannuelle

Suppression du budget -
demande pluriannuelle

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	7 600	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	51 847
Achats matières et fournitures	5 600	73 - Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures	2 000	74 - Subventions d'exploitation²	218 944
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	22 963	ARS	60 524
Locations	15 553		
Entretien et réparation	5 300		
Assurance	1 500	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation	610		
62 - Autres services extérieurs	38 900	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	9 800	Conseil Départemental Socle	33 850
Publicité, publication	1 300	Conseil Département Antennes S	3 500
Déplacements, missions	24 600	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres	3 200	ACVI	19 450
63 - Impôts et taxes	3 150		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes	3 150	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	101 620
64 - Charges de personnel	197 252	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	134 140	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	62 288	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel	824	Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	180
		756. Cotisations	180
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières	8 856	76 - Produits financiers	7 000
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	1 250	78 - Reprises sur amortissements et provisions	2 000
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES	279 971	TOTAL DES PRODUITS	279 971
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE³

86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	27 648
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	27 648	875 - Dons en nature	
TOTAL	27 648	TOTAL	27 648

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

³ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit *a minima* une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice.

Votre demande est adressée à la politique de la ville ? ☐ oui

Intitulé :

1 - Renouvellement du fonctionnement des trois antennes du PAEJ sur la Communauté de communes ACVI, l'une à Elne, l'autre à Argelès (les deux depuis juillet 2019) et la troisième à Port Vendres depuis juin 2023.

Objectifs :

- 1- Prévenir les situations à risques pour éviter les décrochages et les ruptures des adolescents et jeunes adultes.
- 2- Rétablir les liens de confiance entre les jeunes et leur famille, les adultes et la société.
- 3- Participer au bien être des adolescents et concourir à leur insertion sociale, culturelle et professionnelle.
- 4- S'insérer dans le réseau partenarial de proximité et contribuer à son développement

Description :

Assurer une présence au moyen de permanences à Elne (mardi après midi) et à Argelès (mercredi après midi) sur une plage horaire de 4 heures par semaine à Elne (13h-17h) et de 4 heures par semaine à Argelès (14h - 18h). A Port-Vendres permanence d'une journée entière, tous les 15 jours, le jeudi (le matin à la Maison France Service de 9h à 12h, l'après midi, au sein du collège de 13h00 à 16h00).

Pour :

- 1 - effectuer une mission d'accueil et d'écoute inconditionnel et immédiat prenant en compte le mal être des jeunes exprimé dans des comportements de repli, de violence, d'évitement et de conduites à risques.
 - 2 - proposer un accompagnement personnalisé d'intensité variable psychologique et/ou éducatif et réaliser, si nécessaire, une orientation adaptée aux besoins du jeune grâce au relais avec nos partenaires.
 - 3 - "aller vers" et entrer en contact avec les jeunes les plus vulnérables et leur entourage.
 - 4 - construire et animer un réseau qui permette de garantir des orientations adaptées et un parcours fluide pour l'adolescent et sa famille (MDA, PIJ/BIJ, MSP, centres sociaux, Éducation Nationale, acteurs du réseau addictologie...)
 - 5 - initier des actions collectives sur le territoire à la demande notamment des collèges et des lycées
 - 6 - proposer des animations sur le territoire (projections débats)
- Ces 2 dernières actions seront effectuées par l'éducatrice et/ou les psychologues, seules ou en binôme, en fonction du territoire de leur permanences respectives.

Bénéficiaires : caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

Les publics bénéficiaires sont les jeunes de 12 à 25 ans et leur entourage (parents), issus du territoire de la Communauté de Commune ACVI, reçus gratuitement et dans le respect de la confidentialité. Jeunes en situation de mal-être et de vulnérabilité, en lien avec des difficultés scolaires, relationnelles, familiales, dans un soucis de prévention des risques de rupture et de conduites à risques. Parents de jeunes, en difficulté dans sa fonction parentale, éducative. Le public cible est le même à Elne, Argelès et Port-Vendres. Pour de plus amples informations, merci de bien vouloir vous reporter au "Rapport d'évaluation de l'action des permanences d'Elne, Argelès et Port Vendres 2024", en PJ du présent dossier.

6. Projet - Objet de la demande (suite)

Territoire :

Communauté de communes Albères Côte Vermeille Illiberis : permanences hebdomadaires sur les communes d'Elne et d'Argelès sur Mer par 1/2 journées, une journée entière par 15 aine à Port-Vendres.

Moyens matériels et humains (voir aussi les "CHARGES INDIRECTES REPARTIES" au budget du projet) :

- Actions : permanences de 4 heures (+ temps de déplacement) et ponctuellement d'actions collectives + temps de réunion d'équipe / semaine dont une séance de supervision 1 fois /mois au siège de l'Association Parenthèse.
- Rattachés à l'équipe de Parenthèse, les intervenantes des antennes bénéficient du soutien institutionnel et technique nécessité par les situations rencontrées sur place.
- Elne + Argelès = 0.35 ETP (0.17 de psy, 0.18 d'éducatrice).
- Port-Vendres = 0.10 ETP de psychologue.
- Temps de coordination/support des actions (Directeur 0.02ETP, secrétariat 0.02ETP)

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Bénévoles participants activement à l'action/projet	1	0.1
Salarié		
dont en CDI	5	0.49
dont en CDD		
dont emplois aidés ⁴		
Volontaires (services civiques ...)		

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en oeuvre de l'action/projet ?

☐ oui ☒ non Si oui, combien (en ETPT) :

Date ou période de réalisation : du (le) | 0 | 1 | 0 | 1 | 2 | 5 | au | 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 5 |

Evaluation : indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus

File active adolescent , file active parents
 Nombre d'entretiens individuels et/ou familiaux réalisés
 Origine géographique des jeunes
 Problématiques du public rencontré
 Nombre d'orientations vers les autres dispositifs
 Nombre de réunions avec les partenaires du territoire
 Nombre d'animations en direction des parents

⁴ Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

6. Budget⁵ du projet

Année 2025, ou exercice du 01/01/25..... au 31/12/25.....

Budget supplémentaire -
projet pluriannuelSuppression du budget -
projet pluriannuel

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	250	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures	250	73 - Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation²	33 435
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	250		
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance	250	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	4 350	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Conseil Argelès/Elne	2 545
Publicité, publication	150	Conseil dép. Port Vendres	950
Déplacements, missions	3 900	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres	300	ACVI Argelès/Elne	15 000
63 - Impôts et taxes	900	ACVI Port Vendres	4 450
Impôts et taxes sur rémunération	900		
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	10 490
64 - Charges de personnel	27 685	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	18 415	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	9 270	Aides privées (fondation)	
Autres charges de personnel		Autres établissements publics	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES	33 435	TOTAL DES PRODUITS	33 435
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE⁷

86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	3 000
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	3 000	875 - Dons en nature	
TOTAL	3 000	TOTAL	3 000

La subvention sollicitée de.....19450€, objet de la présente demande représente60,00% du total des produits du projet
(montant sollicité/total du budget) x 100.

⁵ Ne pas indiquer les centimes d'euros.⁶ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.⁷ Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice.

7. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom) GRAELL MATHIEU
représentant(e) légal(e) de l'association PARENTHÈSE

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci⁸.

déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives⁹, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;

- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;

- que l'association respecte les principes et valeurs de la [Charte des engagements réciproques](#) conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;

- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours)¹⁰ :

☐ inférieur ou égal à 500 000 €

☒ supérieur à 500 000 €

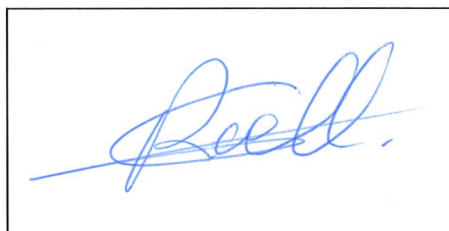
- demander une subvention de : 19450 € au titre de l'année ou exercice 20.25
..... € au titre de l'année ou exercice 20....
..... € au titre de l'année ou exercice 20....
..... € au titre de l'année ou exercice 20....

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait, le 21/01/25..... à PERPIGNAN.....

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

⁸ "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

⁹ Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

¹⁰ Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

7 bis. Informations annexes

Relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'Etat.

Si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : "Décision Almunia", "Règlement de *minimis*", "Régime d'aide pris sur la base du RGEC"...) renseigner le tableau ci-dessous :

Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention)	Année(s) pour laquelle/ lesquelles la subvention a été attribuée	"Décision" européenne, "Règlement" ou "régime d'aide", européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention	Autorité publique ayant accordé la subvention	Montant

Pour plus d'informations sur la manière de remplir ce tableau, se reporter à la notice.

RAPPORT D'EVALUATION DES PERMANENCES D'ELNE, D'ARGELES SUR MER ET DE PORT-VENDRES

Année 2024

Sommaire

Introduction : notre action - nos principes fondateurs	p 2
Historique, projet, moyens	p 4
La permanence d'Elne	p 5
La permanence d'Argelès Sur Mer	p 7
Tableau des actions et partenariats	p 10
La permanence de Port Vendres	p 12

37 boulevard Clemenceau

66000 PERPIGNAN

☎ 04.68.35.01.09

✉ contact@parenthese66.fr

💻 www.parenthese66.com

Notre action, nos principes fondateurs

« L'association Parenthèse, a pour but de favoriser et développer la rencontre, l'échange et le soutien pour toutes les familles d'adolescents, parents, jeunes, en difficulté psychologique et/ou sociale.

Elle s'adresse aussi aux professionnels et toute personne physique ou morale en relation avec des publics jeunes afin de leur apporter des soutiens méthodologiques concernant l'accompagnement ».

Extrait des statuts de l'association Parenthèse

1 – Accueil, écoute et soutien pour :

Permettre de rétablir le dialogue, restaurer des liens de confiance entre les adolescents, les jeunes adultes, et leur environnement familial et social (scolaire, périscolaire, professionnel, administratif).

Participer au « mieux-être » des jeunes pour concourir, de fait, à leur insertion sociale, culturelle et professionnelle.

Prévenir les conduites à risques, les décrochages et des ruptures.

Intervenir sur le lien social au point où il menace de se rompre.

Accompagner la réinscription sociale des jeunes et soutenir leur entourage.

Pour cela il nous faut pouvoir :

Évaluer chaque situation et chaque configuration familiale et sociale afin de proposer un accompagnement individualisé.

Accompagner les adolescents et les jeunes adultes confrontés à des questionnements ou difficultés spécifiques.

Favoriser l'autonomie des jeunes et leur capacité d'initiative et d'action.

Parfois, orienter vers des structures plus adaptées, plus spécifiques/spécialisées.

Enfin, plus largement construire et animer un réseau de partenaires de proximité (professionnels et acteurs de terrain), garant d'une réalisation efficace de nos actions.

2 - Nos principes fondateurs :

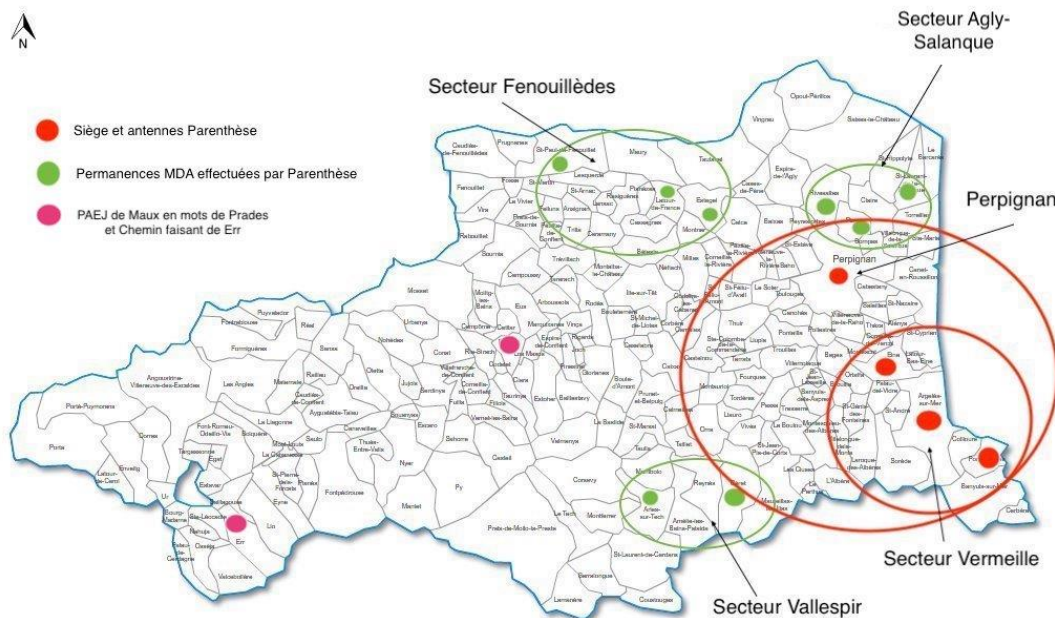
La **gratuité**, la **confidentialité**, l'**anonymat**.

Qui permettent d'offrir à tous les jeunes en situation de vulnérabilité, ainsi qu'à leur entourage un accueil sans condition et une écoute de qualité quelle que soit la problématique.

Un **accueil généraliste** : décrochage scolaire, lutte contre l'exclusion sociale, prévention de la radicalisation, mal-être, problèmes familiaux, addictions, harcèlement, vie amoureuse, sexualité ...

L'**Aller vers** » que notre équipe décline en plusieurs points du Département, en proposant des lieux d'écoute et de nombreux temps d'actions de sensibilisation et de prévention au plus près des habitants.

Que ces différentes actions soient menées par Parenthèse à partir de son Point Ecoute Parents Adolescents situé à Perpignan, ou bien, menées par Parenthèse dans son partenariat avec la Maison des Adolescents, là aussi aux quatre coins du Département.



Siège et antennes Parenthèse

- Perpignan site principal boulevard G Clemenceau, depuis l'an 2000.
- Point d'Aide Psychologique Universitaire, depuis 2003.
- Antenne d'Elne et Argelès depuis 2019.
- Antenne de Port Vendres juin 2023.

Permanences MDA effectuées par Parenthèse

- Site principal MDA Perpignan, depuis 2019.
- Vallespir : Céret, 2019 – Arles-sur-Tech, 2022.
- Fenouillèdes, 2019 – Saint Paul, Estagel, La Tour de France.
- Agly/Salanque 2022 – Rivesaltes, Bompas, Pia

Historique :

Le 12 décembre 2018, le Président et des Maires de la Communauté de communes Albères, Côte Vermeille, Illibérès ont reçu les membres du bureau de Parenthèse pour évoquer leurs préoccupations face aux problèmes rencontrés sur leur territoire dans l'accompagnement de familles et de jeunes en grandes difficultés et demander une intervention de notre association à Argelès et à Elne.

Le projet :

En réponse et conçues sur un **principe de mobilité** pour permettre un maillage territorial de proximité, deux antennes territorialisées ont été ouvertes à partir de septembre 2019 à :

Elne : Centre Social - Espace Gavroche, tous les mardis après-midi, avec la présence d'une psychologue de 13h à 17h.

Argelès sur Mer : A la Maison France Services tous les mercredis après-midi, avec la présence d'une éducatrice de 14h à 18h.

Une troisième antenne a vu le jour en septembre 2023 à :

Port-Vendres : Un jeudi sur deux, à la Maison France Service de 9h à 12h et au Collège, l'après-midi de 13h à 17h, avec la présence d'une psychologue.

Les moyens¹ :

Deux **psychologues (Antennes d'Elne et Port Vendres/Collège de Port Vendres) et une éducatrice spécialisée (Antenne d'Argelès sur Mer)** pour :

- Offrir **une réponse inconditionnelle, immédiate et de proximité** aux besoins des jeunes vulnérables et leurs familles sur ce territoire.

L'appartenance à l'équipe perpignanaise du PAEJ garantit la qualité et la régulation de l'activité des antennes à travers les réunions d'équipe hebdomadaires au siège de l'association, la réunion Equipe/Bureau mensuelle, les séances d'Analyses des Pratiques Professionnelles tout au long de l'année.

¹ Les moyens financiers sollicités sont identiques à ceux alloués depuis 2019, soit un co-financement Communauté de Communes ACVI, Caisse d'Allocations Familiales, Conseil Départemental et Mutualité Sociale Agricole.

La permanence d'Elne



**92 entretiens
individuels**

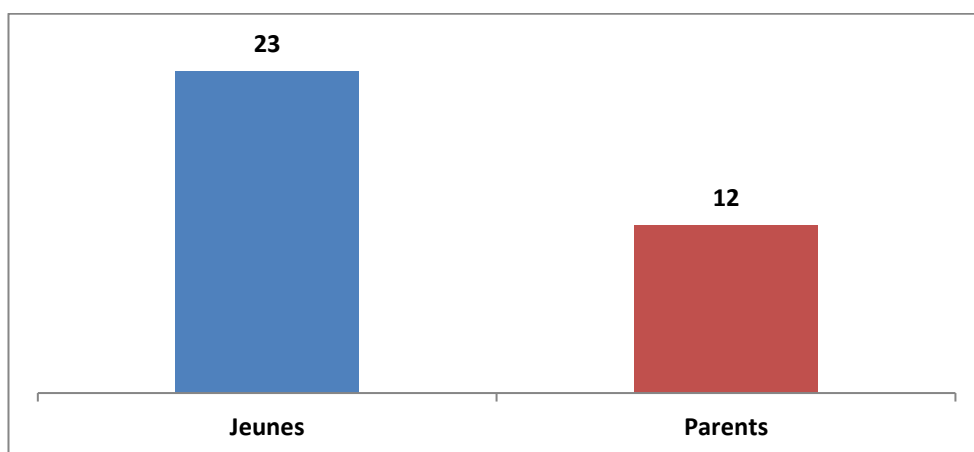


**28 entretiens
familiaux**



**25 Rendez-vous
posés non honorés**

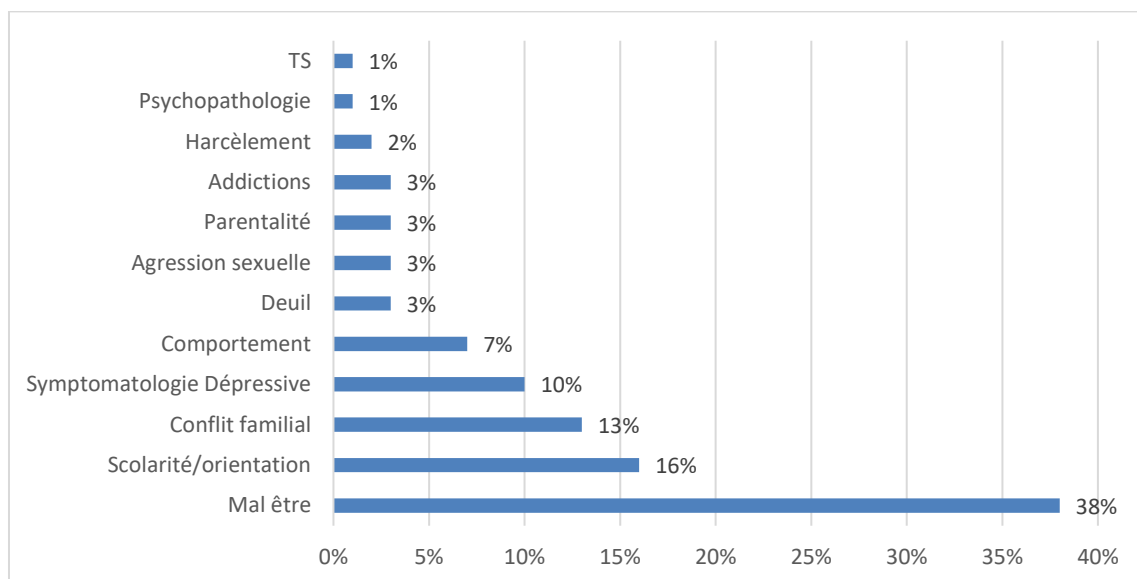
FILE ACTIVE



LEUR PROVENANCE

Elne	20
Palau Del Vidre	4
Bages	3
Saint Génis des Fontaines	3
Saint Jean Lasseille	2
Sorède	1
Port-Vendres	1
Argelès-sur-Mer	1

Au cours des entretiens réalisés par notre équipe, les motifs observés sont ...



Depuis sa création en septembre 2019, la permanence d'Elne fait état d'une bonne fréquentation. En 2024 nous notons que celle-ci est quasiment égale à celle de 2023 (35 personnes en 2024 contre 34 en 2023), le nombre d'entretiens réalisés est légèrement en hausse avec 120 entretiens en 2024 contre 109 en 2023.

L'antenne d'Elne est bien identifiée par nos principaux partenaires : l'Education Nationale, le Centre Médico-Psychologique, la Maison Sociale de Proximité, l'Association Enfance Catalane, le Réseau ADO66 et le secteur libéral local (médecins et médecin psychiatre).

Depuis septembre 2024, l'alternance des locaux entre la mairie et l'espace Gavroche à pris fin. Les consultations se déroulent désormais à l'espace Gavroche uniquement, dans le bureau des permanences au rez-de-chaussée et toujours sur le même créneau du mardi de 13h à 17h.

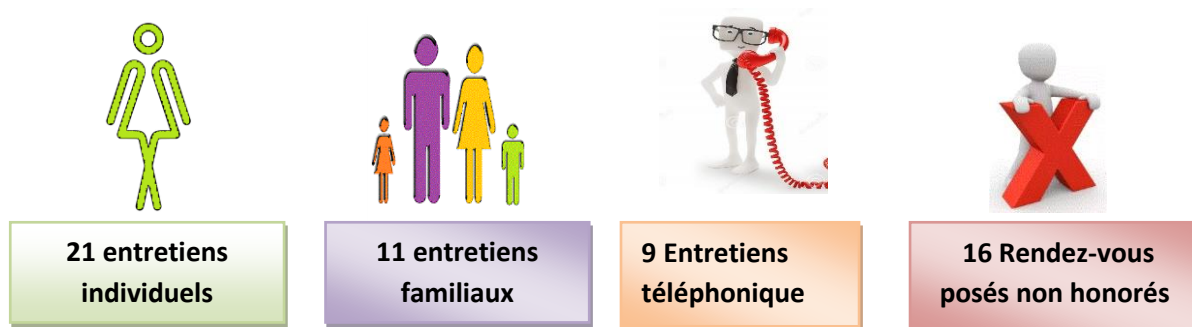
Les jeunes ainsi que leurs parents ont témoigné d'un réel soulagement car l'alternance de lieux était une source de stress pour plusieurs ados anxieux et également pour les nouvelles familles qui venaient pour la première fois.

Pouvoir proposer un espace repéré et constant permet d'assurer un cadre stable et sécurisé, nécessaire au bon déroulement de l'accompagnement thérapeutique.

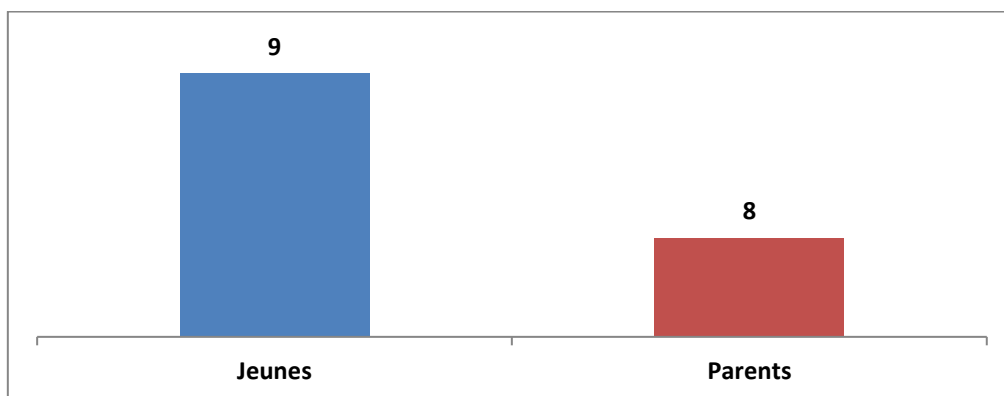
Le seul bémol à souligner concerne les heures d'ouverture officielles, à savoir de 14h à 18h. Le bureau est malheureusement parfois fermé de 13h à 14h et cela engendre des difficultés pour s'adapter au moment venu. Ils nous avaient été demandé de déplacer la permanence de 14h à 18h, or le créneau de 13h à 14h reste très sollicité car beaucoup de jeunes et de parents sont libres sur ce temps méridien.

Ces contraintes organisationnelles sont régulières, au dépend bien entendu des personnels du centre sociale qui cherchent toujours à nous proposer une solution. Cependant un cadre thérapeutique ne s'improvise pas et garantir une stabilité auprès de personnes fragilisées reste essentielle.

La permanence d'Argelès Sur Mer



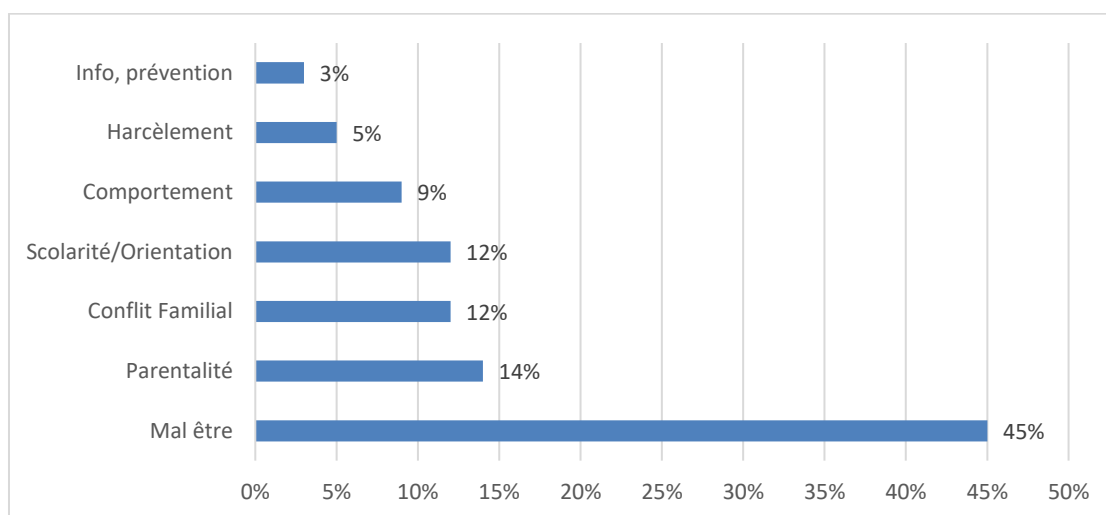
FILE ACTIVE



LEUR PROVENANCE

Argelès Sur Mer	7
Saint Génis Des fontaines	4
Elne	3
Saint Jean Lasseille	1
Alénia	1
Villelongue Dels Monts	1

Au cours des entretiens réalisés par notre équipe, les motifs observés sont ...



Chaque année est unique et avec les mêmes missions et objectifs nous intervenons selon les besoins du territoire, de différentes manières, d'une année sur l'autre.

Dès le début de l'année 2024, nous voulions être, à nouveau visibles auprès de nos partenaires du territoire d'Argelès sur Mer. Nous avons remarqué un ralentissement des demandes au second semestre 2023 et le travail de partenariat est toujours à entretenir surtout quand il s'agit, comme ici, d'une permanence hebdomadaire pensée avant tout pour un accueil sur rendez-vous. Une partie du temps a donc été utilisé pour ce travail partenarial.

En 2024, de ce fait, nous n'avons assuré qu'un mercredi sur deux la tenue de la permanence d'entretiens et nous avons ainsi beaucoup développé les actions collectives tout au long de l'année un mercredi sur deux. Nous avons dans ce cadre-là rencontré de nombreux partenaires.

Ainsi, nous avons répondu aux diverses propositions de ces derniers :

- Notamment, le lycée Bourquin, qui accueille les **réunions de bassin** pour les professionnels de l'éducation nationale, CPE et infirmières. 130 partenaires étaient présents lors de ces interventions.
- Dans le cadre d'un appel à projet avec la politique de la ville d'Elné nous avons organisé avec la médiathèque d'Elné, des **cafés des parents** spécial adolescence. Malgré une participation en dessous de nos attentes, cette initiative a été très bien accueillie.
- Organisé par les médiathèques de la communauté des communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris dans le cadre « **Les petites scènes** », le **théâtre débat**, avec la compagnie Alma, « Les bonnes ondes » a été un outil précieux de prévention sur le thème très sensible du cyberharcèlement. Nous avons apprécié cette intervention durant laquelle nous avons été complémentaires et un partenaire repéré dans l'accompagnement de ce type de difficultés. Cette représentation a su réunir 21 jeunes, grâce au soutien des PIJ, ainsi que 33 familles à Sorède.
- Le **forum de l'enfance** à Elné a réuni 17 partenaires, 92 familles et 209 personnes. Nous avons pu échanger avec nos partenaires du secteur ainsi qu'avec les jeunes, les familles étaient curieuses de ce que nous proposons.

Aussi, nous sommes allés présenter le PAEJ à 11 partenaires de plus sur le secteur (MSP, CMP, Collège d'Elné, de St André, d'Argelès, Médiathèque d'Argelès, mairie d'Argelès, ACVI, PIJ Banyuls sur mer, PIJ d'Argelès, PIJ d'Elné).

Les problématiques principales rencontrées dans l'accueil des adolescents et des parents sont le **mal être**, la **déscolarisation**, la **parentalité** et le **harcèlement**.

A partir du 20 Mars 2024 nous nous sommes installés à la Maison France Service, la responsable du CCAS, Mme Joseph, nous a proposé de se joindre aux

regroupements d'antennes de professionnels sur le secteur. Nous avons répondu favorablement pour privilégier les liens entre tous.

Les nouveaux locaux sont complètement adaptés. Un accueil très agréable pour tous, un bureau est disponible pour les entretiens et une grande salle peut être réservée pour des actions collectives.

Nous remercions, la médiathèque d'Argelès de nous avoir accueilli avec autant de chaleur les mois précédents, dans leurs locaux eux aussi très agréables.

Nous pensons que malgré tous les efforts déployés ces derniers mois, notre accueil continu de souffrir d'une fréquentation qui gagnerait à être plus élevée. Nous observons moins d'orientations aussi de la part des établissements scolaires, Lycée et Collège d'Argelès. Des besoins non couverts par le PAEJ de temps de psychologue en sont peut-être à l'origine ?

Nous sommes par ailleurs satisfaits d'avoir pu développer de nombreux liens avec les partenaires ainsi que des actions collectives sur le territoire de la Communauté de Commune, actions que nous n'avions pu mener à bien les années précédentes. Un partenariat avec le Collège, sur le modèle de Port Vendres serait peut-être à envisager ?

Tableaux des actions et des partenariats évoqués ci-dessus :

Etablissement /Structure	Action	Lieu	Date	Nombres de personnes concernées	
Compagnie Alma	Réunion de préparation avec tous les participants du spectacle « Bonnes Ondes », cyberharcèlement, question de genre	Argeles sur mer	Le 25/04/2024	12 Professionnels	S. Girotto
Lycée Christian Bourquin	Intervention auprès des CPE sur la phobie scolaire.	Argelès	Le 30/04/2024	80 professionnels	S. Girotto L. Lejeune
PIJ Banyuls	Ciné débat avec les PIJ du secteur	Banyuls Sur Mer	(Annulé, à reporter dans l'année)		S. Girotto
Médiathèque Elne	Café des parents sur l'adolescence	Elne	Le 28/05/2024	1 Personne	S. Girotto L. Lejeune
	Café des parents sur l'adolescence	Elne	Le 8/10/2024	4 personnes	
Compagnie Alma	Harcèlement scolaire	Sorède	Le 19/06/2024	21 jeunes 33 familles	S. Girotto

Lycée Christian Bourquin	Présentation de l'association Parenthèse à toutes les infirmières de l'EN	Argelès	Le 24/09/2024	50 professionnels	S. Girotto L. Lejeune A. Kowalewicz
Journée de l'enfance	Stand d'information	Elne	20/11/2024	17 partenaires 301 personnes dont 92 familles	S. Girotto L. Lejeune
ACVI	Rencontre avec les responsables des PIJ des différents villages de la communauté de communes pour présenter l'association	Elne	Le 3/12/2024	20 Professionnels	S. Girotto L. Lejeune A. Kowalewicz

Etablissement/Structure	Action	Date
CCAS Argelès	- Proposition et visite des nouveaux locaux - Conventions - Installation dans les locaux - Planning des permanences	- 30/01/2024 - 31/01/2024 - 28/02/2024 - 20/03/2024 - 27/03/2024
CMP	- Mail pour rencontre - Rencontre équipe CMP avec les professionnels de Parenthèse du secteur - Rencontre avec des nouveaux membres de l'équipe (cadres, psychologues, infirmières)	- 17/01/2024 - 5/03/2024 - 11/12/2024
MSP	- Mail pour rencontre prochaine avec les intervenants du secteur - Rencontre au secrétariat proposer une réunion avec l'équipe, mail fait avec la secrétaire	- 17/01/2024 - 11/09/2024
PIJ Argelès	- Prise de rdv - Rdv présentiel avec 2 professionnels	- 28/02/2024 - 27/03/2024
MAIRIE d'Argelès	- Mail pour communiquer au journal local, le nouveau lieu pour la permanence - Service communication pour envoyer les plaquettes et présentation par mail	- 28/02/2024 - 4/09/2024 - 12/09/2024
Collège des Albères d'Argelès	- Proposition de partenariat pour actions collectives (sans réponses) - Rencontre de la nouvelle infirmière qui proposera un rdv (infirmière, CPE et AS) - Mail à l'infirmière pour prévoir cette rencontre	- 28/02/2024 - 12/09/2024 - 15/10/2024
Médiathèque Argelès Sur Mer	- Projet avec l'intervenante de la médiathèque sur les contes - Visite de la rentrée pour organiser ensemble peut-être des actions	- 06/03/2024 - 11/09/2024
Médiathèque Elne	- Mail pour prendre rdv pour proposer un projet - Rdv pour prévoir projet café des parents	- 13/03/2024 - 18/03/2024

Lycée Maillol	- Rencontre avec l'AS pour une situation	- 20/03/2024
Collège Saint André	- Rencontre CPE - Rencontre infirmière pour présenter l'association et construire des projets ensemble	- 12/09/2024
Collège Elne	- Rencontre infirmière pour présenter l'association et construire des projets ensemble	12/09/2024

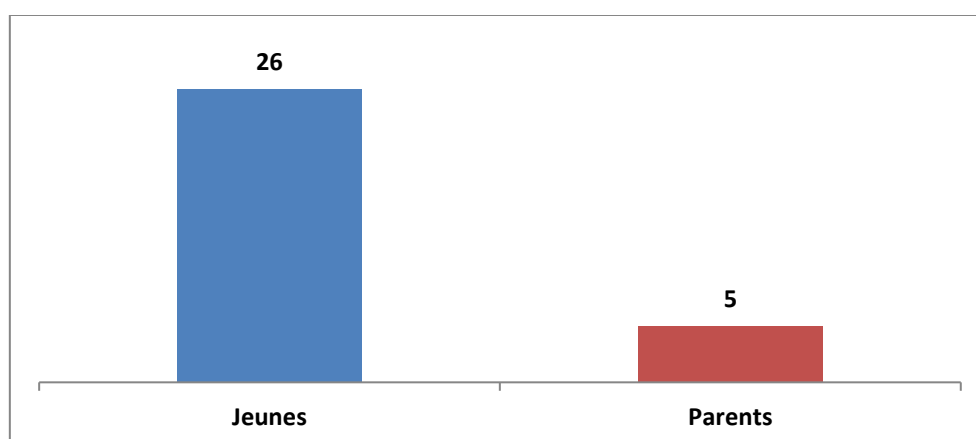
Estimation du nombre de personnes rencontrées dans le cadre des actions collectives et de partenariat : **214 personnes, 21 jeunes, 125 familles, 179 professionnels.**

La permanence de Port-Vendres



**52 entretiens
individuels**

File Active



La mise en place de la permanence à Port Vendres s'inscrit dans un projet global mené par l'Association Parenthèse sur le territoire des Albères et de la Côte

Vermeille. Elle vient compléter les antennes animées par une psychologue à Elne et par une éducatrice spécialisée à Argelès sur Mer. Elle répond aux besoins repérés par les professionnels de l'association mais aussi par des intervenants locaux.

Elle se décline ainsi :

1. Une permanence pour les jeunes (12-25 ans) et les parents au sein de la Maison France Services à Port Vendres un jeudi sur deux, en matinée de 9h à 12h.
2. Une permanence au sein du collège « Côte Vermeille » à Port Vendres, un jeudi sur deux, les après-midis de 13h à 16h.

Ces permanences sont assurées par une psychologue du PAEJ.

En 2024, première année de plein exercice, nous pouvons dire que le travail de partenariat s'est structuré avec l'équipe du Collège et qu'une réflexion sur le cadre d'intervention du PAEJ au sein de l'établissement a été menée. Une convention a été signée et une réunion de bilan à mi-année a été organisée.

La présence de l'infirmière sur la même demi-journée que la psychologue permet des échanges réguliers sur les difficultés rencontrées par les élèves.

Il est à noter que pour les entretiens avec le psychologue une demande d'autorisation parentale est systématiquement recherchée.

Concernant l'autre lieu de permanence à Port Vendres, l'équipe de la Maison France Services nous a réservée un très bon accueil et des conditions de travail très satisfaisantes.

Sur ce lieu de permanence la fréquentation est moindre qu'au sein du collège (où tous les créneaux de RV sont pleins). Même si cela a déjà été fait, des efforts pour un meilleur repérage de la permanence, par les jeunes et les familles, sont à poursuivre.

L'équipe de Parenthèse

Perpignan le 20 janvier 2025.

Bilan Financier 2024 ACVI

Charges	Prévisionnel	Réalisé	Produits	Prévisionnel	Réalisé
Achats	200	389	Prestations de services	-	
Fournitures et pts équipements informatique	200	389			
Services extérieurs	200	206	Subventions	32 220	29 150
Assurances	200	206			
Documentation					
Divers					
Autres services extérieurs	3 370	3 174	Conseil Déptal Elne Argelès	2 170	2 170
Honoraires Supervision			Conseil Déptal Port Vendres	2 000	780
Honoraires expert-comptable			ACVI	13 900	13 900
Honoraires Commissaire aux comptes			ACVI Port Vendres	4 000	4 000
Publicité publication			CAF PAEJ	4 000	4 000
Frais de formation			CAF antennes Elne- Argeles	3 400	3 300
Déplacements missions réceptions	3 200	2 970	CAF Port Vendres	2 000	-
Frais postaux et télécom	170	204			
Services bancaires			MSA (antennes Elne et Argeles)	540	700
Divers			MSA Port Vendres	210	300
impots			Autres Produits	-	
Charges du personnel	26 630	25 052			
Rémunération	16 858	15 507			
Charges du personnel	9 772	9 545			
Autres charges					
CHARGES INDIRECTES AFFECTEES AU PROJET	1 820	1 800			
Charges fixes de fontionnement	1 820	1 800			
TOTAL DES CHARGES	32 220	30 621	TOTAL DES PRODUITS	32 220	29 150
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	5 000	5 000	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	5 000	5 000
Personnel bénévole	5 000	5 000	Personnel bénévole	5 000	5 000
TOTAL DES CHARGES	37 220	35 621	TOTAL DES PRODUITS	37 220	34 150

Perte de 1 471 €